

Le mariage est mort, vive le mariage! Quand le rituel du mariage vient au secours de l'institution

Florence Maillochon

Chargée de recherches au CNRS : Centre Maurice Halbwachs – Équipe de recherches sur les inégalités sociales

Chercheuse associée à l'INED, Unité : Identités et territoires des populations
florence.maillochon@ens.fr

Résumé

L'importance que prennent les noces à une époque de fort désinvestissement pour l'institution du mariage invite à s'interroger sur ses significations actuelles et la nouvelle place qu'elles occupent dans l'histoire du couple. Une relecture des travaux d'Arnold Van Gennep et de Pierre Bourdieu sur la notion de « rite » ainsi qu'une enquête de terrain réalisée en France permettent de montrer que l'institution du mariage n'est plus un « passage » pour l'individu, mais que la cérémonie du mariage constitue une scène de transition importante pour le couple. Les noces semblent tirer leur puissance du fait qu'elles ne sont plus imposées ni nécessaires. Loin d'affaiblir la cérémonie du mariage, le déclin de l'institution matrimoniale a sans doute été enrayé paradoxalement par le maintien des noces : dans ce cas, la forme supplante le fond et lui vient en secours. L'investissement total des jeunes mariés dans l'organisation de leur mariage apparaît dès lors à la mesure de l'engagement matrimonial qu'ils souhaitent ou espèrent ainsi révéler. La cérémonie de mariage est un espace de performance du couple que les époux aspirent à devenir.

Mots clés : mariage, rites de passage, rites d'institution, performance

Abstract

The importance given to weddings at a time when the institution of marriage itself is falling into disrepute leads one to ponder the current significance and new role of this event in the life of the couple. A re-reading of the works of Arnold Van Gennep and of Pierre Bourdieu with regard to the notion of "rites", taken together with a field study carried out in France, indicate that marriage as such is no longer a "passage" in the life of the individual, but that the wedding itself ranks as a transition activity that is important to the couple, its power seeming to derive from the very fact that it is no longer either mandatory or necessary. Far from weakening the wedding ceremony, the decline in the institution of marriage seems, paradoxically, to have been countered by the maintenance of the wedding itself; this is an instance where form has replaced substance and now

offers it a helping hand. The total commitment of young married couples to the organization of their marriage may then be seen as an indicator of the strength of the matrimonial commitment they wish or hope to thus demonstrate. The ceremonial of marriage is a space where the couple act out what the spouses hope to become.

Les travaux de sociologie ou d'ethnologie sur les cérémonies de mariage en France (Gossiaux, 1986; Bozon, 1992; Segalen, 1998; Bouchet, 1999) se sont principalement interrogés sur le maintien ou non du « rituel » dans un contexte de désinstitutionnalisation de la vie privée et notamment familiale (Roussel, 1989). Face à la possibilité offerte aux couples de choisir désormais leur conjoint (Bozon, Héran, 1987, 1988) et de décider eux-mêmes d'officialiser ou non leur union loin des stratégies familiales (Bozon, 1991), le maintien d'une forme de cérémonial qui emprunte aux traditions semble paradoxal. Dans cette perspective, la plupart des études convergent, malgré leurs différences, vers l'idée soulignée par Martine Ségalen (1995, p. 65) qu'« il n'y a pas de rite de mariage, mais des rites ». Le discours des jeunes candidats au mariage s'inscrit d'ailleurs largement dans cette logique d'individualisation des comportements en récusant toute forme d'influence familiale et en insistant sur la volonté d'organiser le mariage de leur choix, « un mariage qui leur ressemble ». Ces études, qui décrivent avec soin le rituel du mariage dans toute sa diversité, qu'elle soit sociale (Bozon, 1992), historique (Hérault, 1987; Segalen, 1980, 1993) ou géographique (Bouchard et al., 1997a; 1997b) abordent peu la question du sens des pratiques observées. S'il existe de nouveaux rituels, il nous semble important d'en interroger les significations, d'autant que l'institution elle-même subit depuis quelques décennies des transformations notoires. Les nouveaux rituels, plus nombreux et plus diversifiés qu'auparavant, ne conservent-ils aucun sens du mariage ancien? Ne possèdent-ils plus qu'une valeur idiosyncrasique ou ont-ils encore une portée collective traduisant le changement de rapports des individus à l'institution?

Certes, la diminution constante du nombre de mariages depuis les années 70, tempérée par une récente stabilisation, écarte la possibilité de considérer le mariage comme un « rite de passage à l'âge adulte » suivant la formule initialement développée par Arnold Van Gennep. Le mariage n'apparaît plus comme une voie obligée ni comme la mieux adaptée pour accéder à un statut d'autonomie. C'est à la fois sa pertinence et son caractère de nécessité qui sont mis en cause. Que le mariage ne conduise plus à l'âge adulte n'implique toutefois pas qu'il ne soit plus un « rite de passage ». Il semble intéressant de ne pas rejeter trop rapidement le concept de « passage » sous le prétexte qu'il ne permettrait plus de décrire une forme de transition devenue obsolète. Il peut demeurer fécond s'il est utilisé pour déceler la signification de « l'avant » et de « l'après » que l'institution du mariage établit de fait. Il s'agit alors de découvrir les nouveaux points de départ et d'arrivée. L'idée n'est pas de s'accrocher à un concept ancien, élaboré dans un contexte historique et social qui n'est plus, ou de céder aux usages souvent métaphoriques qui en sont faits, mais de revenir à son mode de construction pour mieux l'adapter à l'analyse des situations complexes et paradoxales actuelles. Notre hypothèse est que le mariage n'est plus un passage pour l'individu (de l'enfance à l'âge adulte), mais un passage pour le couple.

Parce que l'institution, et le rite qui lui est attaché, n'instaure pas qu'une discontinuité dans le temps comme Van Gennep l'a souligné, mais aussi dans l'espace, en particulier dans l'espace social, il nous semble aussi primordial, pour dévoiler les autres significations du mariage et des cérémonies, de faire appel à la notion de « rite d'institution » de Bourdieu (1982). Tel qu'il le définit dans d'autres domaines, le rite

institue un état de fait et établit une distinction entre ceux qui l'ont passé et ceux qui ne l'ont pas franchi, entre ceux qui sont en mesure de le vivre et ceux qui ne le sont pas. Retrouver ces lignes de partage nous semble éclairer la portée actuelle du rituel – et de l'institution du mariage – au-delà des justifications personnelles et individualistes que lui fournissent d'emblée les jeunes qui se marient : « pour faire la fête ». C'est dans la mise à l'épreuve de concepts classiques pour décrire des pratiques récentes de mariage des jeunes en France aujourd'hui que l'on espère dévoiler les significations nouvelles d'un rite ancien.

1. Le mariage, un rite pour quel « passage » ?

1.1. Van Gennep et la structure sociale des étapes de la vie individuelle

Pour comprendre les glissements, voire la perte de sens, qui ont pu s'opérer autour du terme « rite de passage », il faut revenir à celui que lui accorde Van Gennep (1909). En tant qu'anthropologue, Van Gennep ne cherche pas à expliquer la variété des rituels, mais à rendre compte de leur universalité humaine (1909, 1943). Dans un contexte de construction encore fragile des sciences sociales, il cherche à se démarquer de l'ensemble des travaux ethnographiques centrés sur les interprétations toujours contestables des rites, en recherchant une grille de lecture plus rigoureuse, moins hypothétique. Ce n'est donc pas la quête de sens que Van Gennep récuse, mais la surabondance de significations et leur fragilité en adoptant une posture que l'on pourrait presque qualifier de structuraliste tant elle s'intéresse aux formes de déploiement du rite – ses séquences – plus qu'à son contenu, son fond. L'auteur propose une grille d'analyse formelle et généralisable plutôt qu'une grille d'analyse symbolique fondée sur des interprétations toujours singulières et sujettes à caution. Il ne nie pas, par exemple, que le mariage comprend des rites de protection et de fécondation, mais c'est en réaction à l'excès de travaux sur la question qu'il leur oppose une autre approche, séquentielle, qui insiste sur les étapes de la vie comme principal moyen de compréhension du social. Cette perspective semble conserver aujourd'hui une certaine pertinence dans la mesure où les logiques biographiques sont souvent privilégiées, par rapport aux logiques catégorielles, pour décrire les phénomènes sociaux.

L'apport de Van Gennep est d'avoir décelé des opérations temporelles de ségrégation et d'agrégation dans tout (rite de) passage, le mariage par exemple, et d'avoir retrouvé une unité temporelle commune à tous. Le mariage obéirait ainsi – dans ses multiples avatars culturels et géographiques – à cette logique temporelle, caractéristique des rites de passage, qui permet de passer d'un statut à un autre. Arnold Van Gennep s'absorbe dans un découpage toujours plus fin, bien qu'établi suivant la même logique, de la structure des rites. En effet, l'opération de séparation et d'agrégation peut s'observer à différents niveaux d'échelle d'observation : il y a de la ségrégation et de l'agrégation dans les ségrégations, il y a de la ségrégation et de l'agrégation dans les agrégations. Le risque est de s'abstraire dans une quête formelle des séquences où le point de départ et d'arrivée est finalement peu interrogé. Arnold Van Gennep est en effet peu disert sur la nature même des statuts que le mariage permet d'une part d'abandonner et, d'autre part, de gagner, cette transition étant convenue comme ce qui scande la vie sociale et assure la reproduction des sociétés. La notion d'adulte est elle-même très floue chez Van Gennep, comme dans notre société actuelle.

1.2. Le mariage actuel, un non-passage à l'adulte, mais une vraie étape?

Si la recherche en sociologie a bien mis en évidence le caractère arbitraire et toujours délicat de la frontière entre la catégorie des « jeunes » et les autres (Bourdieu, 1980), et

la difficulté croissante d'établir des seuils d'objectivation dans une société en permanente restructuration (Galland, 2000, 2004), il faut bien admettre également que la place du mariage dans la définition de la maturité sociale ne semble pas centrale.

D'après les données de l'INSEE (Pla, 2007), la désaffection continue pour le mariage depuis les années 1970 (malgré un léger sursaut à partir de 2000) indique bien que le passage à l'âge adulte ne se fait pas qu'à travers le mariage, même s'il peut en constituer un rouage. Créé en 1999, le Pacte civil de solidarité (PACS) continue sa progression, notamment pour les couples hétérosexuels, jusqu'à atteindre 90 000 actes pour la seule année 2006, ce qui représente l'équivalent d'un tiers des mariages conclus. Pour ceux qui se marient, l'élévation constante de l'âge aux premières noces (actuellement 29,3 ans pour les femmes et 31,3 ans pour les hommes) et la nécessité – principalement masculine – d'avoir une situation sociale avant de s'y engager suggèrent que le mariage entérine davantage une situation de maturité sociale qu'il ne la conditionne.

De même, le mariage ne semble plus assurer les conditions de passage d'un état familial à un autre, qu'il s'agisse de se séparer de sa famille d'origine ou de fonder la sienne. Le nombre de naissances hors mariage, en hausse depuis des années, et majoritaire depuis 2006 (50,5 % de l'ensemble des naissances), indique que le mariage ne sanctionne plus le passage de la condition « d'enfant de » à celle de « parent de ».

Que le mariage ne soit plus un rite de passage à l'âge adulte n'exclut pas qu'il demeure un « événement » en soi et marque une « étape » comme le disent les futurs mariés même s'ils ne précisent pas toujours en quoi. À bien écouter leur propos¹, il apparaît que cette « étape » ne marque pas seulement leur vie individuelle, mais scande aussi celle de leur couple. Le « passage » concernerait moins leur développement personnel que celui de leur union, déplacement de l'unité d'analyse difficile à concilier avec l'approche de Van Gennep, qui repose implicitement sur l'assimilation du couple au mariage.

1.3. Le mariage : début ou fin (sic) du couple?

Chez Van Gennep, le mariage recouvre en réalité trois composantes – l'institution, le rite d'institution et le couple – qui sont confondues dans une même unité temporelle et substantielle. Or c'est bien la cohésion et la cohérence de cette trinité qui sont remises en cause dans la société française actuelle, comme l'indiquent les transformations importantes des modes de formation des couples.

En effet, le couple ne coïncide plus ni temporellement ni institutionnellement avec le mariage.

Depuis les années 1970, les couples aux formes moins institutionnalisées, c'est-à-dire vivant en concubinage, en union libre (Villeneuve-Gokalp, 1990; Toulemon, 1996) ou pacsés (Carasco, 2007; Rault, 2007), font une large concurrence aux couples mariés. La plupart des mariages sont d'ailleurs conclus après une période d'essai du couple (Bozon, 1992), de sorte que l'institution du mariage n'apparaît plus comme la nécessaire porte d'entrée du couple, mais plutôt comme une de ses issues possibles. La frontière entre mariage et union libre serait elle-même plus poreuse, certains couples vivant mariés comme en union libre tandis que d'autres vivent leur concubinage comme une union officialisée (Batagliola, 1988). Le plus important semble aujourd'hui le caractère électif de l'union qui, dans ces conditions, doit sans cesse être renouvelé (De Singly, 2000).

¹ Voir, en annexe, la présentation de la méthodologie de l'enquête sur laquelle repose cet article.

L'amalgame entre institution et ritualisation du mariage peut ensuite être remis en cause actuellement. Les transformations récentes des rituels du mariage (Hérault, 1995; Segalen, 1995) indiquent une déconnexion de plus en plus fréquente et importante entre l'intérêt accordé à l'institution et celle accordée aux festivités, d'une part, et entre leurs dynamiques respectives, d'autre part. Le mariage ne saurait évidemment faire l'économie du rituel minimal que constitue l'enregistrement officiel de l'union sur les registres de l'état civil. Cependant, toute autre forme de rituel semble désormais envisageable, de la stricte intimité d'une cérémonie avec les deux seuls témoins requis par la loi française à la grande réception dans un château. Ces cérémonies et festivités s'inscrivent au demeurant dans des temporalités de plus en plus éclatées, comme le remarque aussi Martine Segalen (1995). Plusieurs couples interrogés dans notre enquête ont ainsi organisé des cérémonies de mariage qui n'ont pas nécessairement lieu le même jour ou au même endroit que l'enregistrement officiel de l'union. Une des divisions les plus classiques consiste à faire un premier mariage civil à la mairie (le seul reconnu par l'État français) avec la famille proche et d'organiser une fête plus large au moment où tous les proches peuvent être réunis, généralement en été (et parfois un an plus tard). Samia et Fabrice (respectivement secrétaire et technicien dans une grande entreprise en région parisienne), un couple mixte franco-marocain, organisent trois mariages : deux en France (le civil et le catholique), à des dates différentes pour des raisons administratives, et un au Maroc pendant les vacances. Marie-Laure et Thierry (professeure dans une école primaire et commerçant dans une petite commune rurale) organisent aussi trois fêtes : un grand mariage « traditionnel » combinant cérémonies civile et religieuse et rassemblant les familles proches et les amis du couple, une seconde fête réunissant la famille éloignée et les voisins des parents, une dernière, enfin, avec les seuls amis des parents.

Des approches multiculturelles de Van Gennep à celle de la société française actuelle, on passe d'une situation où l'acte du mariage désigne à la fois – et de manière indifférenciable – une institution, un rituel et une pratique (le couple), à une situation où ces trois instances sont dissociées et même partiellement indépendantes les unes des autres aussi bien fonctionnellement que temporellement. En effet, d'une part, la pratique du couple n'est plus liée à l'institution du mariage et, d'autre part, l'institution du mariage peut se réaliser sans rituel ou du moins avec le strict minimum requis.

En sorte que le rituel du mariage qui, chez Van Gennep, est l'élément princeps sur lequel repose implicitement la forme la plus institutionnalisée du couple est dans la société française actuelle le maillon final d'une chaîne où se sont négociées la forme institutionnalisée du couple ou non, puis la forme ritualisée ou non du mariage. Le mariage n'apparaît plus à la même place dans l'ordonnancement des séquences de la vie. Il ne fonctionne plus comme le début du couple, mais comme une de ses étapes éventuelles, voire une de ses fins, un des ses aboutissements possibles. D'un événement premier et nécessaire pour accéder au couple, la cérémonie du mariage est devenue une étape facultative d'une forme singulière du couple qui reste sa version la plus formalisée.

2. La fonction distinctive du mariage

2.1. Du rite de passage au rite « d'institution »

Dans le contexte de déclin du mariage, et face à ses nombreuses transformations, on ne peut que s'étonner de la résistance de formes particulièrement vivaces du rituel et s'interroger sur leur signification au-delà du « passage » qu'elles constitueraient pour le couple.

Bourdieu (1982) préfère le terme « d'institution » à celui de « passage » trop imprécis et trop temporel. Pour lui, il est primordial de décoder la « fonction sociale » du rite et en particulier « la signification sociale de la ligne, de la limite dont le rituel licite le passage, la transgression » (Bourdieu, 1982, p. 58). Van Gennep établit bien une ligne de démarcation, mais celle-ci est formelle, focalisée sur la frontière entre une étape et une autre, entre un « avant » et un « après », au détriment d'autres formes de différenciations qu'elle instaure. Pour Bourdieu, la prise en compte du temps seul ne permet pas de mettre en lumière les formes de « distinction » que la séparation opère. À vrai dire, cette préoccupation n'est pas complètement absente de l'oeuvre de Van Gennep, mais elle est évoquée, plus que véritablement analysée, à partir des différentes dimensions sur lesquelles les « passages » peuvent se produire : ruptures ou séparations dans l'espace biographique (de l'état de la société enfantine ou adolescente à la société mûre), dans l'espace géographique (d'un village à un autre), familial (d'une famille à une autre), mais aussi social (d'un clan à un autre), etc. Ces différents plans peuvent se substituer les uns aux autres ou, au contraire, se cumuler, suivant les sociétés et les époques étudiées.

C'est donc à une opération de « dévoilement » de ces différents clivages soupçonnés par Van Gennep, mais non explicités, que l'on peut procéder avec la notion de « rite d'institution » proposée par Bourdieu. Pour comprendre le sens du rite, il faut révéler « [...] un ensemble caché par rapport auquel se définit le groupe institué » (p. 58). Bourdieu attire l'attention sur la fonction distinctive du rite au sens où elle ne séparerait pas seulement de façon explicite ceux qui ont passé le rite et les autres, mais aussi de manière plus discrète ceux qui peuvent le passer et ceux qui n'en présentent pas les caractéristiques ou les conditions nécessaires. En établissant une division claire de la société (ceux qui le subissent et les autres), le rite masquerait en réalité les véritables lignes de fracture du tissu social qui conditionnent les possibilités effectives d'accès ou non au rite. Pour comprendre ce que « se marier » signifie, il convient de dégager la ligne de partage entre ceux qui se marient et les autres, mais aussi entre ceux pour qui la question se pose et les autres, et tenter d'élucider comment et sur quels critères s'établit cette frontière. Toutefois, Bourdieu ne propose pas seulement de « dévoiler » les clivages sociaux opérés par les rites, mais aussi de montrer comment ils sont « révélés ». Il n'insiste pas uniquement sur la visée distinctive du rite, mais aussi sur sa puissance performative, dimension qui, sans être cachée, est pourtant largement sous-estimée, voire niée par les personnes qui se prêtent au rite et entérinent ainsi de leur plein gré des rapports sociaux qui leur échappent. Dans le cas du mariage, cette fonction du rite est évidente. En déclarant solennellement « vous êtes mariés » après l'échange des consentements, l'officier de l'état civil français crée le lien matrimonial et engage les époux à réaliser ce qui est attendu d'eux, même s'ils pensent obéir à leurs seules préférences. C'est aussi dans le décalage entre les attentes individuelles des mariés et les logiques sociales auxquelles ils se conforment au cours de la réalisation et la création de la cérémonie de mariage que se dévoile le mieux le sens de « se marier ».

2.2. La fête du mariage, un signe distinctif?

Les personnes qui recourent actuellement à l'institution du mariage ne se démarquent pas que des célibataires même si c'est formellement ce qu'enregistre l'état civil – témoignage d'une époque où le mariage conditionnait l'accès au couple et où les autres situations étaient dissimulées. L'étonnement des couples en instance de mariage quand on leur demande si une autre issue à leur vie commune aurait été possible semble bien indiquer que c'est par rapport aux couples informels (et non au célibat) qu'ils cherchent à se démarquer. La plupart des personnes interrogées ont présenté leur mariage comme l'évolution naturelle de leur liaison amoureuse, indiquant bien par ce

tic de langage : « ça s'est fait naturellement », l'incapacité à penser d'autres voies possibles même si, aussi bien socialement que statistiquement, le mariage n'apparaît plus comme une évolution nécessaire du couple. Presque aucune n'a envisagé les solutions alternatives, largement répandues, que constituent le maintien de l'union libre et sa forme institutionnalisée – le pacs –, rassemblant pourtant des adeptes de plus en plus nombreux.

Si les couples qui se marient ne sont pas très diserts sur leurs raisons de recourir à l'institution, ils sont formels sur leurs motivations à recourir à son rituel : « pour faire la fête! », disent-ils. C'est un véritable cri du coeur qui fait l'unanimité chez les futurs mariés et de plus en plus chez les pacsés (Rault, 2007). Comme l'expose Victor (graphiste à Paris) que l'on peut prendre en exemple parmi les jeunes de son âge : « Je sais pas, pour moi, à la limite, l'idée du mariage, c'est plus l'idée de faire une grosse fête avec tous les gens qu'on connaît, qu'on aime, qui sont proches de nous... ».

Choisir le mariage, c'est établir une double ligne de démarcation par rapport aux couples qui n'officialisent par leur union, d'une part, et par rapport à ceux qui ne font pas de cérémonie, d'autre part, c'est-à-dire qui ne souscrivent pas à la publicité qui convient à cet acte social. L'intérêt général porté à la fête semble indiquer que le rituel n'est peut-être pas aussi facultatif qu'il peut paraître au premier abord et que la forme du mariage compte d'une certaine manière autant que le fond.

En toute rigueur, seule la présence de deux témoins est requise pour officialiser une union. « Se marier » n'engage pas nécessairement les partenaires à « faire la fête » et encore moins à faire une « grosse » fête, comme le dit Victor. Néanmoins, la formule réduite du mariage « intime » (avec les seuls témoins et au maximum les parents et enfants) ne fait pas florès auprès de jeunes couples pourtant à la recherche d'originalité². En effet, la plupart des gens pensent que le mariage requiert un certain cadre festif, que le fond (l'institution) nécessite une certaine forme (la cérémonie du mariage en elle-même).

C'est le cas de Véronique (technicienne dans un institut de recherche en région parisienne) qui motive son choix de mariage et de cérémonie a contrario comme l'impossibilité de penser autrement l'évolution de son couple. L'avenir de sa relation avec Brice apparaît donc, sans cette logique singulière, conditionné par la possibilité de faire une grosse fête de mariage.

Véronique : Déjà, pour moi, vivre avec quelqu'un sans être mariée, c'était pas concevable à long terme. Donc, il était clair qu'il était temps que ça arrive quand même. Et de deux, si je me marie, c'est... pour moi, c'est la totale. C'est un mariage avec tout ce que ça peut comporter de futilités (rires), comme il appelle ça, mais c'est vrai... il y a des gens qui peuvent se contenter d'un mariage à la mairie entre deux témoins; déjà, pour moi, la mairie, c'est pas la peine parce que ce qui va compter vraiment dans le mariage, c'est l'église, et puis après, c'est tout ce qui peut y avoir autour. Il n'y a pas de mariage sans grande robe, sans une super fête derrière, c'est comme ça que j'ai été élevée aussi. Il n'y a pas de mariage sans grande cérémonie

² Il ne s'agit pas que d'un biais de sélection lié à la constitution de notre échantillon de personnes acceptant de parler de leur mariage (et ayant implicitement des choses à raconter sur la cérémonie). Cette idée se fonde aussi sur l'observation des sorties de mairie dans le 11ème et le 18ème arrondissement de Paris (en l'absence de données statistiques plus générales). Les mariages réduits sont peu nombreux et ne semblent pas concerner de façon privilégiée la tranche d'âge des moins de trente ans.

avec une messe à l'église... Voilà quoi. C'était tout ou rien. Sinon il allait se passer rien du tout. Je ne voulais pas un petit truc... C'est un grand jour, on va pas lésiner...

Quelle que soit la manière dont ils présentent les arguments qui les ont conduits à accepter l'institution du mariage, tous les futurs mariés présentent la cérémonie comme une nécessité et la fête comme une évidence, position qu'à l'instar de Véronique et des autres, Victor résume dans cette formule : « Quitte à se marier, autant faire une fête ».

2.3. Peut-on se marier sans fête?

La nécessité de célébrer le mariage par une fête semble donc encore très forte au point que l'absence de fête viendrait en quelque sorte nuire à l'institution même du mariage. En l'absence de célébration, le couple n'est pas « vraiment » marié comme l'expriment les couples interrogés à propos des rares personnes de leur entourage qui ont choisi des mariages « dans l'intimité ». C'est ce dont Nilda (avocate à Paris et épouse de Victor) se fait l'écho.

Nilda : En fait, j'ai des amis qui se sont mariés, mais qui n'ont pas fait de fête, un peu en catimini, etc., et donc c'est vrai que du coup on a pas l'impression qu'ils sont mariés [...] Elle était partie rejoindre [son mari néo-zélandais] en Nouvelle-Zélande, et c'était logique, justement, c'était une belle preuve d'amour, justement, quand c'est pour rester ensemble, ben non, ils ont pas voulu nous le dire, et on l'a appris par hasard, par la suite... et ça fait que du coup on n'a pas l'impression qu'ils sont mariés.

Parmi les couples interviewés, certains témoignent aussi de la difficulté à imposer leur choix initial de faire un mariage simple, dans la plus stricte intimité. Les personnes dans cette situation montrent que ce choix n'a rien d'évident. Il fait au contraire l'objet d'un travail important pour convaincre l'entourage et doit parfois être abandonné au dernier moment.

Il en est ainsi de Christine (professeure dans une grande ville de province) et son mari, Alain (commercial), dont l'échec d'un mariage « à quatre », comme ils le désiraient initialement, dévoile en creux la force de l'association entre fête et institution. Pour ce couple, le mariage ne s'imposait pas au départ. Après la naissance de leur fils, l'achat de leur maison et le décès du mari d'une amie, ils ont pris soudain conscience de l'intérêt économique de l'officialisation des unions. Même s'ils les mettent en avant, les intérêts financiers et patrimoniaux ne constituent pas leurs seules motivations à se marier, l'amour étant considéré par la plupart comme un allant de soi inutile à rappeler à l'enquêteur. De façon cohérente, ce couple est l'un des rares interrogés à avoir envisagé la question du pacs tout en l'écartant en raison du délai d'application des mesures fiscales et des conditions défavorables d'héritage entre pacés. Pour assurer leurs biens, ils souhaitent faire un mariage qui, dans cette logique minimaliste de protection économique, se doit d'être simple.

Christine : C'est vraiment pour se protéger mutuellement si jamais il arrive quelque chose par rapport à la maison, par rapport à Simon [leur fils].

Alain : Au départ, on devait se marier à quatre, vraiment passer en mairie en semaine à quatre, avec deux témoins. Et puis, la famille a insisté, on va être 20 en fait. Et puis après, on a dit effectivement... on lâche...

Face à la pression de leurs parents s'opposant à leur choix, ils décident finalement d'organiser un petit mariage certes, mais avec néanmoins les principaux attributs des noces. À travers ce récit de construction d'un mariage intime, qui n'arrive pas complètement à s'imposer dévoile le caractère quasi incontournable des festivités de mariage. Christine et Alain souhaitaient se marier sur le fond (et notamment en vertu d'une certaine protection sociale et patrimoniale qu'accorde le mariage), mais n'ont pu faire l'économie d'une certaine mise en forme de celui-ci. Même quand il est volontairement restreint à un acte administratif et économique (bien que ne s'y réduisant pas), le mariage fait rarement l'économie de décor qui permet de réinvestir du rituel. C'est en ce sens que peut se comprendre l'augmentation du nombre de mariages qui se déroulent en plusieurs étapes. Quand la date de l'officialisation s'impose rapidement pour des raisons administratives (rapprochement de conjoints pour les personnels de la fonction publique, ou calculs de la réduction maximale des impôts, par exemple), le mariage civil est généralement complété par une fête plus élaborée, organisée quelques mois, ou années, plus tard.

En réalité, le choix de se marier n'est pas indépendant de la manière de le faire. Marianne (doctorante à Paris) ne veut pas d'un « grand » mariage qui représente à ses yeux le sommet du conformisme. Pour autant, elle n'est pas prête à verser dans le schéma inverse du mariage, la stricte intimité, comme l'a choisi son frère même si, pratiquement, il pourrait suffire à sceller un engagement moral entre les futurs époux. Cédric, son futur époux (commercial) s'y oppose aussi farouchement : « [...] Un mariage à six, je ne restais pas avec elle, c'est clair, parce que quand j'ai vu le mariage de son frère, je suis tombé des nues! »

Les façons de se marier ne peuvent donc être pensées totalement indépendamment du choix même de se marier, comme le montre notre enquête sur les listes d'invités (Maillochon, 2008a), au point qu'elles expliquent, du point de vue des acteurs, qu'ils se marient, mais aussi qu'ils ne se marient pas. Les personnes qui vivent en union libre déclarent fuir au moins autant les fastes des cérémonies de mariage que les fers de l'union qu'ils subissent déjà le plus souvent à travers, notamment, l'achat d'un bien commun, le partage d'une famille ou d'un quotidien tout simplement. Les arguments qu'ils fournissent pour justifier leur concubinage proviennent bien sûr du faible intérêt qu'ils ont pour l'institution du mariage (le fond), mais aussi de l'indifférence, du refus, voire de la peur qu'ils ont de la cérémonie du mariage. Dans ce cas, la forme de l'engagement effraie autant que le fond. Les situations où les couples hésitent ou diffèrent sans cesse la date du mariage en témoignent : elles ne relèvent pas tant d'un désaccord sur la valeur de l'engagement que représente le mariage que d'une profonde méfiance, voire une aversion, pour les formes festives qu'il devrait prendre.

2.4. Mariage et cérémonie : la forme pour le fond?

Dans le discours des futurs époux qui entendent bien réaliser « le mariage qui leur convient », tout type de rituel serait désormais envisageable et possible. L'appréhension que suscite l'organisation de la cérémonie montre bien pourtant la force normative de l'exigence formelle de réussite de la fête. Certains couples préfèrent remettre en question la possibilité de se marier plutôt qu'affronter le problème de l'organisation de la cérémonie du mariage, quitte à en faire varier les formes. On voit en particulier ce mécanisme opérer dans les hésitations des hommes, non pas qu'ils aient davantage de réticence explicite sur le fond³, mais parce qu'ils appréhendent surtout la

³ Cela pourrait expliquer pourquoi les hommes sont globalement plus favorables à l'idée du mariage dans l'absolu, alors qu'ils apparaissent plus hésitants dans les faits (Maillochon, 2001). Ils sont en effet favorables à l'institution, mais hésitent face à l'exigence des femmes qui n'est pas seulement institutionnelle, mais aussi formelle. Le décalage dans les couples et les hésitations plus souvent

forme du mariage, notamment lorsqu'elle s'annonce fastueuse, comme l'exprime Paul (ingénieur-informaticien) qui s'apprête à épouser Guilaine (chef de produit) : C'est venu petit à petit, c'est surtout Gaëlle en premier qui a inauguré, je vais pas me le cacher (rires) Moi, je reconnais qu'au début ça me faisait un petit peu peur, pas sur le fait de me marier, mais plutôt sur la préparation... parce que justement, on voyait des copains qui organisaient leur mariage un an à l'avance, et moi je me retrouvais pas trop là-dedans parce que je préfère les choses spontanées, plus simples. Donc, c'était pas le fait de me marier, mais surtout le fait de la préparation, du fait qu'on sortait d'une année difficile [...] C'est surtout les préparations qui me faisaient peur. [...] C'était pas sur le fond. L'idée de me marier, j'étais OK, mais sur la forme, parce que tu [Guilaine] voulait faire ça le plus tôt possible et moi, psychologiquement, je me sentais pas prêt à affronter ça, ou avec le moral un peu reposé.

Au lieu d'adapter la cérémonie aux contraintes et préférences du couple, celle-ci est présentée comme une fin de non-recevoir de l'institution, ce qui montre bien la force de l'association entre forme et fond et l'impossibilité de penser l'un sans l'autre. Quelle que soit la pertinence logique de l'exclamation « on se marie pour faire la fête », qui justifie la fin par les moyens, il faut constater sa puissance effective, puisqu'elle rend compte à la fois du fait d'être marié et de ne pas l'être. Cette logique sociale souligne l'impossibilité de séparer actuellement dans le mariage, la forme (l'élaboration d'une cérémonie) et le fond (l'acceptation de l'institution) et, dans une certaine mesure, le primat de celle-ci. La cérémonie du mariage n'est plus seulement une conséquence du mariage, mais se présente désormais comme une de ses causes. L'affaiblissement de l'institution ne s'est pas accompagné d'un recul équivalent de formes d'expression cérémonielle et rituelle du mariage qui, par capillarité, auraient pu être jugées elles aussi désuètes. Au contraire, c'est le maintien de rituels festifs qui, paradoxalement, semble conforter l'institution comme si, finalement, le maintien d'une forme même partiellement vidée de son sens avait permis de préserver le fond. Loin d'affaiblir la cérémonie du mariage, le déclin de l'institution matrimoniale a sans doute été enrayé paradoxalement par la survie des noces.

3. La fonction performative du rite

La cérémonie du mariage trace désormais une ligne entre couples officiels et couples libres plutôt qu'entre célibataires et mariés. Les mariés ne se distinguent pas seulement par rapport aux « célibataires » de l'état civil en ce qu'ils forment un couple, mais aussi par rapport aux « célibataires en couple » qui ne formalisent pas leur relation amoureuse. Et c'est précisément sur cette acception nouvelle que le rite du mariage semble insister. Ceux que l'institution dénonce en creux ne sont plus les célibataires (en tant que « solos »⁴), mais bien les couples qui n'osent pas légitimer leur union. Ceux qui décident de se marier témoignent, ce faisant, de leur croyance au mariage même si elle n'est pas dénuée de sens critique et de distanciation. Beaucoup font part de leurs réserves sur le fait que « dans le fond, ça ne change rien » ou que « ça ne protège pas » du divorce, des difficultés de couple, etc. Ils se livrent quand même à l'expérience de bonne grâce, avec espoir, et parfois même, un dévouement total.

Comment rendre compte de la distance critique que prennent les jeunes couples par rapport à l'institution du mariage quand ils accordent autant d'importance à sa forme

exprimées par les hommes malgré une bonne opinion du mariage viendraient de cette double dimension du mariage qui ne signifie pas seulement être marié, mais aussi « se marier ».

⁴ Pour reprendre l'expression de Kaufmann (1999) qui distingue ainsi les personnes célibataires non en couple des célibataires en couple.

ritualisée et se consacrent autant à l'organisation de la cérémonie sur laquelle elle repose?

3.1. De l'engagement dans la cérémonie...

Les fêtes de mariage sont à la mode : importantes pour le couple, elles sont redevenues fastueuses après les années 1980 où les cérémonies simples ont prévalu (Bozon, 1992). Depuis une quinzaine d'années, le commerce associé au mariage est florissant en France (développement de salons du mariage dans la plupart des grandes villes, de nouvelles enseignes de prêt-à-porter ou de créateurs, apparition d'une presse spécialisée, etc.), témoignant des nombreuses attentions que suscite la préparation des noces.

La préparation de la fête du mariage nécessite un engagement temporel énorme. La plupart des personnes souhaitant faire une belle cérémonie prévoient au minimum un an de préparation (mais parfois deux ou trois ans)! Le premier argument donné pour justifier cet investissement est la nécessité de réserver un lieu conforme à ses attentes, mais il est renforcé par la liste souvent impressionnante des tâches à accomplir : de la quête d'idées à celle des prestataires capables de les réaliser, de la recherche de détails dans la décoration à celle des matériaux pour la confectionner soi-même, etc. La fête du mariage est d'abord pensée comme un moment de bonheur, d'échange, de magie, de féerie, mais pour atteindre ce but, elle demande une organisation sérieuse et un travail opiniâtre, comme le rappelle Stanislas (représentant commercial dans une grande ville de province et futur époux de Christelle, employée de banque) à travers l'ensemble des éléments qu'ils ont dû réserver ou acheter, c'est-à-dire trouver, trier, sélectionner, choisir....

Stanislas : Je vais vous dire les prix en vitesse. Location de matériel de sono, lumière, etc., les orchestres, l'église, le traiteur, les faire-part (on les a faits nous-mêmes, mais y avait quand même le papier), la robe, les coiffeurs, les alliances, les fleurs, le costume, les gîtes, le photographe, le notaire, le champagne, le vin, l'alcool et boissons, les repas du dimanche et du vendredi, la salle à louer, le feu d'artifice, la décoration. Voilà les grands thèmes. J'ai une case budget, une case de ce qu'on a versé, une case de ce qui reste à solder. On a également fait les listes des gens qui sont invités au vin d'honneur, pour le repas.

Christelle : C'est vrai qu'il vaut mieux être organisé aussi parce que ça devient vite... complexe.

Stanislas : Après on a des pochettes par thème, là par exemple, la pochette invitations-budget, là c'est la pochette traiteur, etc. Là, c'est la pochette photographe. Là, c'est la pochette gîte et château. Là, c'est la pochette curé et mairie. Ça, c'est la pochette éclairage. Ça, c'est la pochette spéciale Christelle, UV, bronzage, machin. Il reste la pochette agence de voyage. On a commencé à faire des plans pour les gens, au cas où ils se perdent pour aller de l'église au château de B., le soir, pour ceux qui sont pas de la région et qui rentrent du château de B. au gîte à L., avec des plans qu'on distribuera. Avant le mariage, samedi prochain, on se fait une petite après-midi relax au Moulin du Bien-Être à E.. On va se faire soin du visage, relaxation.

Cette liste, même si elle n'est pas exhaustive, constitue une sorte de base commune à l'organisation des mariages. Pendant une année, la plupart des couples consacrent ainsi une grande partie de leurs week-ends (et les femmes, bien des soirées) à cette préparation de longue haleine. Ils ne lésinent pas sur leurs efforts. Thomas et Claire

(ingénieur-informaticien et biologiste vivant à Paris) visitent « toutes » les salles de Seine-et-Marne (banlieue parisienne) d'où ils sont originaires.

Claire : On en a vu pas loin d'une trentaine de salles.

Thomas : Oui, mais y en a beaucoup qu'on a élaguées sans aller les voir déjà.

Claire : Oui, mais attends, on s'est fait au moins quatre week-ends samedi et dimanche, on en visitait quatre le matin quatre l'après-midi).

De février à octobre, Claire passe par ailleurs toutes ses soirées sur internet à la recherche de « bons plans » et d'échanges sur un forum de discussion avec d'autres futures mariées alors qu'elle prévoit se marier en juillet de l'année suivante.

Brice (administrateur informatique en région parisienne et mari de Véronique) raconte aussi comment il garde un souvenir partagé de sa première semaine de congés payés, consacrée à « faire tout le bottin » pour trouver la salle de leur rêve et des deux rendez-vous par jour qui s'ensuivaient. De nombreux exemples de ce type pourraient être ajoutés. Tous les couples font part d'un investissement temporel énorme. Le seul couple, Marianne et Cédric, qui s'extrait du lot en ayant organisé son mariage en trois mois indique bien en creux la charge que constituent néanmoins ces préparatifs : ils l'ont fait « pour ne pas stresser plus longtemps »!

L'engagement n'est pas seulement temporel, il est aussi financier, deux dimensions qui sont d'ailleurs loin d'être indépendantes. L'enveloppe budgétaire de ce genre de cérémonies est assez considérable. Les seules données récentes disponibles sur la question sont issues d'une enquête réalisée lors du très chic salon du mariage au Carrousel du Louvre⁵ à Paris. Elles font état d'une moyenne de 15 000 euros. Parmi les personnes interrogées, les dépenses consacrées au mariage représentent de trois à six mois de salaire du couple (Maillochon, 2002). Mais les plus aisés (généralement issus de milieux favorisés) ne payent souvent qu'une faible partie de la noce quand les plus pauvres payent souvent la totalité ou contractent un emprunt. Pour réduire les coûts importants du mariage, certains couples passent beaucoup de temps à trouver l'aubaine, le bon plan, le prestataire ami d'ami qui pourra leur concéder un prix; d'autres choisissent de réaliser certaines choses par eux-mêmes (en particulier les faire-part, les menus, les sachets de dragées ou les plats du « lendemain ») en sorte qu'engagements temporel et matériel sont étroitement imbriqués.

La mobilisation du couple est donc importante, voire totale, comme l'expriment certains couples, notamment Stéphane (responsable de maintenance) et Sandrine (technicienne de laboratoire dans une grande ville de province).

Stéphane : On y consacre beaucoup de temps, je pense.

Sandrine : Énormément de temps je trouve. On ne pensait pas que c'était autant de choses à préparer quand même.

Stéphane : Et notre entourage pense qu'on en consacre vraiment beaucoup. Apparemment, j'ai des copains qui disent : « Putain,

⁵ Ce salon, d'abord annuel et désormais bisannuel, rassemble de nombreux prestataires relativement haut de gamme. Les visiteurs viennent de toute la France pour prendre des idées, à défaut de pouvoir s'offrir les prestations proposées. Le caractère prestigieux du lieu du salon (sous la pyramide du Louvre) et son coût d'entrée découragent néanmoins les mariages les plus modestes.

Sandrine il faut qu'elle arrête avec son mariage, elle est à 300 % dedans ».

3.2. ... à la cérémonie comme engagement

L'énorme investissement temporel et financier révèle une mobilisation totale de la personne, y compris dans son corps (Maillochon, 2008b). Thomas et Claire commencent un an avant les cours de danse pour pouvoir ouvrir le bal sur une valse de Chostakovitch, Guilaine et Paul ont mobilisé une amie de la mère de la mariée pour qu'elle leur donne également des cours de danse privés. Les unes entament des régimes pour pouvoir enfileur leur robe dans la taille qu'elles estiment idéale, la plupart se laissent pousser les cheveux pour pouvoir réaliser des coiffures « sympas », un homme tente d'arrêter de se ronger les ongles. Dans les témoignages recueillis comme dans la presse spécialisée, on convoque les compléments alimentaires, les vitamines et autres séances de bronzage pour avoir bonne mine le jour J ; les porteurs de lunette troquent leurs verres contre des lentilles, etc.

Cette mobilisation totale se révèle aussi dans le stress qu'elle engendre et dont plusieurs couples se font l'écho. Relatant cette période où tous les week-ends étaient consacrés au mariage, Brice avoue : « J'étais très content de rentrer au boulot le lundi, je me disais : "Chouette, aucun rendez-vous!" ». D'autres confient leurs doutes, leurs hésitations, voire leur énervement.

Stanislas : Cela dit, l'organisation d'un mariage, c'est une prise de tête, pas tous les jours, mais quasiment. C'est une source de conflit régulière, on va dire. Y a toujours des choix, on n'est pas d'accord, machin. Lui, il veut faire ça... Elle, elle veut faire ça... Pfff... Non, on n'a jamais, enfin, j'ai jamais dit : « Non, je me marie plus, c'est bon quoi ». Même si elle me gave souvent.

Une grande marque d'homéopathie ne s'y trompe pas en consacrant une large part de sa publicité pour un remède anti-stress en évoquant le stress des « préparatifs du mariage », comparés pour l'occasion aux deux autres principales sources de déséquilibre de la vie moderne : le travail et le départ en vacances (sic).

La démesure des tâches accomplies par les jeunes candidats au mariage, l'ampleur des efforts fournis et leur emprise sur l'ensemble de la vie du couple (voire de leur entourage) contrastent avec la faible croyance qu'ils semblent porter à une institution dont ils connaissent bien les limites. Comme si leur engagement dans la cérémonie semblait dépasser leur engagement dans l'institution.

La pression que les futurs époux se mettent eux-mêmes pour préparer leur cérémonie témoigne de l'exigence de perfection qui entoure ce jour. Aucune fausse note, aucune faute de goût, aucun imprévu, aucun désagrément ne devrait idéalement troubler la magie de ce jour que le couple conçoit comme un idéal, le « plus beau jour de la vie », terme qu'il faut prendre ici au sens propre et pas seulement au sens figuré.

3.3. Devenir le couple mis en scène dans la cérémonie du mariage

Tous ces efforts sont accomplis dans un but unique : « Faire une fête qui nous ressemble », disent les futurs mariés. Cette formule indique en réalité beaucoup de choses dès lors que les jeunes gens sont amenés à préciser leur pensée. Ils indiquent ainsi qu'ils souhaitent que la noce soit une entreprise conjugale plus que familiale. La fête doit être une « belle » fête. Elle doit être originale plus que conventionnelle, « faire mariage » sans être traditionnelle. Face à ce maquis de contraintes en partie contradictoires, la complexité de la tâche est évidente de même que l'ampleur de

l'épreuve qu'elle représente. Les individus doivent se fondre dans un rituel qui porte en lui-même un germe de contradiction, puisqu'il doit apparaître en continuité d'un modèle établi tout en s'en démarquant clairement. Comme le montre Laurence Hérault en analysant l'évolution des formes de cérémonies au sein des familles, « [...] les individus ne répètent pas le modèle, ils créent toujours, avant tout, des exceptions rituelles singulières ». (Hérault, 1995, p. 175).

La pression qui pèse sur les couples n'est donc pas seulement liée, comme le suggère Martine Segalen (1995), à l'exigence de « perfection » de ce jour, mais aussi aux exigences paradoxales qu'il soulève. La quête d'un « rite personnalisé », d'une forme de mariage entre tradition et originalité, reproduction et innovation, constitue une forme d'oxymore dont le dépassement permet au couple d'exprimer son identité. C'est en effet dans sa capacité et sa manière de traiter ces contradictions que le couple expose sa singularité.

La pression qui s'exerce dans l'élaboration de la cérémonie du mariage est à la fois métonymique et métaphorique. Les futurs époux construisent un jour qui doit être à l'image (de perfection) de tous les jours qu'ils souhaitent vivre ensemble. À travers leurs choix esthétiques et pratiques, ils révèlent aussi l'essence même de leur couple et son histoire. La rigueur de l'organisation de la cérémonie et sa beauté témoignent aussi de celle de leur union, capable d'une telle réalisation. Le couple advient dans l'acte qu'il crée lui-même, suivant la formule : « Deviens ce que tu es » [...] qui sous-tend la magie performative de tous les actes d'institution. L'essence assignée par la nomination, l'investiture, est, au sens vrai, un fatum [...] », comme l'énonce Bourdieu (1982, p. 61).

On comprend mieux dès lors la tension qui plane sur l'organisation du mariage et les logiques apparemment paradoxales qui semblent conduire les futurs mariés à prendre davantage au sérieux la forme du mariage que le fond, et à s'engager dans celle-ci plus que dans celui-là. En créant un rite à leur image, celle d'un couple beau, serein, lumineux, entouré, organisé, etc., les futurs époux expriment non seulement ce qu'ils sont ou aiment à laisser voir, mais ils élaborent aussi les conditions nouvelles pour croire à ce mythe qu'ils viennent de créer eux-mêmes. Le mariage, comme tout rite d'institution, « parvient toujours à produire du discontinu avec le continu » (Bourdieu, 1982, p. 61) et réussit donc cette prouesse à créer un nouveau début à la relation, une sorte de réinitialisation, quand celle-ci est perçue dans toute sa continuité indifférenciée. Comme le propose Bourdieu (1982, p. 59), il convient donc de « [...] prendre en compte l'efficacité symbolique des rites d'institution; c'est-à-dire le pouvoir qui leur appartient d'agir sur le réel en agissant sur la représentation du réel. », car dans le cas du mariage, c'est bien la force performative du rite qui permet de sauver l'institution et de lui donner paradoxalement sa raison d'être.

Conclusion

Le mariage est-il encore dans ses formes actuelles un « rite de passage »? Il convient pour donner une réponse mesurée à cette question d'observer les modifications que le mariage a subies ces dernières années et notamment la dissociation, dans les pratiques, des trois entités – institution, rite et couple – qu'il recouvrait auparavant. Si l'on reste dans une logique d'organisation temporelle des événements de vie, il semble que la cérémonie du mariage soit désormais autant du côté de la « fin », c'est-à-dire de l'aboutissement du couple que de son « début », comme ce fut le cas auparavant. La cérémonie du mariage apparaît en effet pour révéler une certaine histoire du couple plus que pour l'initier, même si elle lui donne en quelque sorte la possibilité d'un nouveau départ en inscrivant, dans la discontinuité, une chronologie qui sinon resterait sans relief.

La cérémonie du mariage apparaît aussi comme une fin en soi, un but recherché – entreprise qui peut paraître vaine si on ne la replace dans un contexte significatif. À quoi bon s'accrocher à une forme quand le fond perd de son sens?

Sans doute, à l'époque où le mariage n'est plus nécessaire, la cérémonie de mariage devient-elle d'autant plus indispensable comme preuve d'amour. Elle tire alors sa force de ce que rien ne l'oblige. Au moment où l'institution du mariage se désagrège comme norme – alors même que le couple est fortement valorisé – jamais les preuves d'amour n'ont été aussi importantes. L'innovation en la matière apparaît toutefois limitée et réinvestit largement les formes déjà éprouvées comme le mariage. Ainsi se créent les habits neufs d'un rite ancien. Paradoxalement, le mariage tire sa puissance de ce qu'il est superficiel; il impose son évidence de ce qu'il n'est plus nécessaire. Loin de conduire à la disparition des cérémonies du mariage, la désaffection de l'institution a sans doute contribué à son renouvellement inattendu : la forme supplante dans ce cas le fond et lui vient en relais.

Les futurs époux n'ignorent rien des risques du mariage et l'absence de véritable force coercitive de l'institution, mais ils croient à l'engagement qu'ils mettent dans la cérémonie comme à celui qu'ils souhaiteraient tirer de l'institution – s'ils n'en connaissaient pas les limites. C'est parce que l'idée est un peu folle, mais que sa réalisation est concrète et tangible dans un monde d'incertitudes que le mariage reste célébré comme une forme d'anticipation autoréalisatrice : que l'engagement conjugal dans la cérémonie soit à l'image de leur vie commune, que les épreuves de la vie soient traversées comme celles de la préparation du mariage dont le couple a triomphé brillamment. La cérémonie permet enfin de croire que la beauté du couple qu'ils ont réussi à mettre en scène n'est pas qu'une image, mais la réalité, puisqu'elle a existé un jour.

Méthodologie

Les données analysées dans cet article proviennent d'une recherche en cours sur les cérémonies de mariage des jeunes en France. Afin de limiter les variations liées aux effets biographiques de cycles de vie, seuls les couples d'un âge proche de l'âge moyen au premier mariage (qui correspond aussi généralement à l'acquisition d'un emploi, au moins pour les hommes) ont été étudiés. Vingt-cinq couples formés de personnes âgées de vingt-quatre à trente-trois ans, choisies dans un souci de diversité sociale (ouvrier, avocat, employée de banque, professeur, secrétaire, ingénieur, attaché commercial, etc.) et géographique (habitants de Paris, de la région parisienne, de Caen et des communes rurales avoisinantes), ont été interrogés. Les couples ont été recrutés par des moyens variés (salons du mariage, boutiques de robes de mariée, réseau internet, publications de bans) et se sont prêtés à une longue collecte de données pour reconstituer leur histoire personnelle, conjugale et matrimoniale. Plusieurs types de matériaux ont été recueillis auprès de chacun des couples: deux entretiens semi-directifs effectués avant et après le mariage, des questionnaires biographiques synthétiques sur l'histoire individuelle et familiale des époux, des tableaux reconstituant l'ensemble des invités aux noces, des photos et vidéos des fêtes de mariage.

Cet article se fonde principalement sur l'analyse de l'entretien réalisé avant le mariage auprès des 25 couples. Cet entretien pré-nuptial aborde l'histoire de la relation conjugale jusqu'à la décision de son officialisation, l'organisation des préparatifs du mariage et les attentes des futurs mariés. Il a été effectué au domicile du couple pour des raisons pratiques (difficulté à réunir en même temps le mari et la femme dans une période d'intenses préparatifs et pour une interview dont la durée excède souvent trois

heures). Les informations recueillies au cours du visionnage des photos et vidéos des époux sont partiellement intégrées à l'analyse comme nécessaire contrepoint au discours des interviewés et support de sa compréhension.

Cet article mobilise aussi un certain nombre de données recueillies pendant la phase préparatoire de l'enquête grâce à la participation directe à vingt mariages entrant dans les catégories précédemment citées et à l'observation de cérémonies civiles célébrées dans deux mairies de Paris.

Bibliographie

- BATAGLIOLA, Françoise (1988), *La fin du mariage?*, Paris, Syros.
- BOUCHARD, Gérard, René HARDY et Josée GAUTHIER (1997a), « L'analyse interrégionale des rituels du mariage au Québec dans la première moitié du XXe siècle. Aperçu comparatif » in Bouchard, Gérard et Martine Segalen (dir.) (1997), *Une langue, deux cultures. Rites et symboles en France et au Québec*, Paris, La Découverte/Québec, Presses de l'Université Laval, p. 75-101.
- BOUCHARD, Gérard, Michelle SALITOT et Martine SEGALÉN (1997b), « La structure des rituels matrimoniaux au Québec et en France au cours de la première moitié du XXe siècle », in Bouchard, Gérard et Martine Segalen (dir.) (1997), *Une langue, deux cultures. Rites et symboles en France et au Québec*, Paris, La Découverte/Québec, Presses de l'Université Laval, p. 13-32.
- BOUCHET, Cécile (1999), « La fabrication de la mariée », *Ethnologie française*, no 4, p. 627-638.
- BOURDIEU, Pierre (1972), « Les stratégies matrimoniales dans le système des stratégies de reproduction », *Annales ESC*, no 4-5, p. 1105-1127.
- BOURDIEU, Pierre (1980), « La jeunesse n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU, Pierre (1982), « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 43, p. 58-63.
- BOZON, Michel (1992), « Sociologie du rituel du mariage », *Population*, no 2, p. 409-434.
- BOZON, Michel (1991), « Le mariage : montée et déclin d'une institution » in Singly, François de (1991), *La Famille : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- BOZON, Michel et François HÉRAN (1987), « La découverte du conjoint. Évolution et morphologie des scènes de rencontre », *Population*, no 6, p. 943-984.
- BOZON, Michel et François HÉRAN (1988), « La découverte du conjoint. Les scènes de rencontre de la vie conjugale », *Population*, no 1, p. 121-151.
- CARRASCO, Valérie (2007), « Le pacte civil de solidarité : une union qui se banalise », *Infostat Justice*, no 97, 4 p.
- GALLAND, Olivier (2000), « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées », *Économie et statistique*, no 337-338, p. 13-36.
- GALLAND, Olivier (2004), *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin (1ère éd. 1991).
- GOSSIAUX, Jean-François (1986), « Le sens perdu du mariage », *Dialogue*, 1er trimestre, p. 90-110.
- HÉRAULT, Laurence (1987), « La cheville et le brandon. Rituels de fiançailles et de mariage dans le haut bocage vendéen », *Terrain*, no 8 (avril), p. 42-51.
- HÉRAULT, Laurence (1997), « Transmettre ou construire un rite? Ou comment rendre compte de l'évolution des pratiques rituelles? » in Bouchard Gérard et Martine Segalen (dir.) (1997), *Une langue, deux cultures. Rites et symboles en France et au Québec*, Paris, La Découverte/Québec, Presses de l'Université Laval, p. 167-176.
- KAUFMANN, Jean-Claude (1999), *La femme seule et le prince charmant. Enquête sur la vie en solo*, Paris, Nathan.
- MAILLOCHON, Florence (2001), « Entrer en couple ou "sortir ensemble". Topographie intime des premières relations amoureuses », *Agora*, no 23, p. 35-50.

- MAILLOCHON, Florence (2002) « Le coût relationnel de la robe blanche », *Réseaux*, no 115, p. 52-90.
- MAILLOCHON, Florence (2008a), « L'invitation au mariage. Une approche des réseaux de sociabilité du couple », *Redes* (à paraître).
- MAILLOCHON, Florence (2008b), « La femme du ménage. La préparation du mariage au coeur du dispositif de "partage inégal" du travail domestique », *Temporalités* (à paraître).
- PLA, Anne (2008), « Bilan démographique 2007. Des naissances toujours très nombreuses. », *Insee Première*, no 1170, 4 p.
- RAULT, Wilfried (2007), « Entre droit et symbole. Les usages sociaux du pacte civil de solidarité », *Revue française de sociologie*, vol. 48, no 3, p. 555-586.
- ROUSSEL, Louis (1989), *La famille incertaine*, Paris, Odile Jacob.
- SEGALIN, Martine (1980), *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion; (1981), *Amours et mariages de l'ancienne France*, Paris, Berger-Levrault.
- SEGALIN, Martine (1993), « Mariages en Poitou », *Informations sociales*, no 30, p. 72-82.
- SEGALIN, Martine (1997), « Comment se marier en 1995? Nouveaux rituels et choix sociaux », in Bouchard, Gérard et Martine Segalen (dir.) (1997), *Une langue, deux cultures. Rites et symboles en France et au Québec*, Paris, La Découverte/Québec, Presses de l'Université Laval, p. 149-166.
- SEGALIN, Martine (1998) « Où est déposée la liste? Une enquête sur les cadeaux de mariage », *Ethnologie française*, p. 65-88.
- SEGALIN, Martine (1998), *Rites et rituels contemporains*, Paris, Nathan, coll. 128.
- SINGLY, François de (2000), *Libres ensemble*, Paris, Nathan (coll. Essais & Recherches).
- TOULEMON, Laurent (1996), « La cohabitation hors mariage s'installe dans la durée », *Population*, vol. 51, no 3, p. 675-716.
- VAN GENNEP, Arnold (1909), *Les rites de passage*, Paris, Mouton & Co et Maison des sciences de l'homme, (rééd. 1969).
- VAN GENNEP, Arnold (1943), *Manuel de folklore français contemporain. Tome 1, vol. 1 : Introduction générale et première partie. Du berceau à la tombe : naissance, baptême, enfance, adolescence, fiançailles*, Paris, A. et J. Picard/Maisonneuve et Larose.
- VAN GENNEP, Arnold (1946), *Manuel de folklore français contemporain, Tome 1, vol. 2 : Du berceau à la tombe (fin) : mariage, funérailles*, Paris, A. et J. Picard/Maisonneuve et Larose.
- VILLENEUVE-GOKALP, Catherine (1990), « Du mariage aux unions sans papiers : histoire récente des transformations conjugales », *Population*, no 2, p. 265-298.